

## **Nouveau Programme Local de l'Habitat : calendrier de la démarche, rencontres avec les partenaires et concertation avec les communes**

**Rapporteur : M. Le Président**

- 1 Calendrier d'élaboration du nouveau Plh
  - 2 Mise en place de rencontres avec les partenaires
  - 3 Montage de réunion d'information - concertation de secteurs auprès des élus
- 

### **1 Calendrier d'élaboration du nouveau Plh**

Pour faire suite à la commission du 6 mars 2002 à laquelle les services de l'Etat (Direction Départementale de l'Équipement) ont participé, il a semblé urgent de préciser le calendrier de la démarche d'élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat. En effet, l'objectif que la C.A.G.B. s'est fixée est d'approuver le projet de Programme Local de l'Habitat en fin d'année 2002.

C'est pourquoi, une rencontre a été organisée entre la DDE, la C.A.G.B. assistée de l'AUDAB et la Ville de Besançon le 27 mars 2002.

Cette réunion a été aussi l'occasion de définir les modalités de concertation que ce soit avec les partenaires - par la rénovation du comité de pilotage et du comité technique - ou avec les élus des communes par la mise en place de réunions de secteurs.

De manière rétroactive et en fonction du calendrier des instances de la C.A.G.B., le calendrier d'élaboration du nouveau Plh de l'agglomération de Besançon nous indique que les délais sont très serrés : l'approbation du Plh par la commission Habitat est fixée au 19 novembre 2002.

Au regard de ces délais, il est proposé de procéder en deux temps : le Plh à approuver en avril 2003 puis la convention d'application à signer pour la fin d'année 2003.

Par ailleurs, la démarche s'appuiera sur les travaux de l'atelier mis en place dans le cadre du projet d'agglomération à la fois « cohésion sociale et citoyenneté » pour faire remonter de la société civile, notamment, des questions d'habitat.

Il s'agit donc de fixer les différentes étapes à mettre en place pour la validation entre partenaires pour atteindre l'objectif de cette date : concertation avec les partenaires (rencontres en vis-à-vis, comité de pilotage, comité technique), réunion d'information-concertation avec les élus dans les 5 secteurs.

## **2 Mise en place de rencontres avec les partenaires**

### **Composition du comité de pilotage :**

- L'Etat : M. le Préfet représenté au besoin par les services de l'Etat (DDE, DRE, DR INSEE)
- La Ville de Besançon
- Le Conseil Général du Doubs
- Le Conseil régional de Franche-Comté
- Les 4 bailleurs : Office Public d'HLM de Besançon, Habitat 25, Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de Besançon, Société Anonyme de Franche-Comté.
- La Caisse des Dépôts et Consignation
- L'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)
- La CAF (M. le directeur et M. le Président)

Soit les membres du comité de pilotage initial auxquels s'ajoutent :

- Le chef de projet PDALPD (Plan Départemental d'Aide au Logement des Personnes Défavorisées)
- Le CCAS
- L'Association Régionale des HLM de Franche-Comté

(Déjà membres du comité technique de l'Observatoire du Programme Local de l'Habitat)

- L'Agence Foncière du Doubs sur les questions du foncier (convention C.A.G.B.-AF)
- Sur leur demande expresse, les membres de la commission Habitat de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon participeront également au comité de pilotage.
- L'AUDAB (Agence d'Urbanisme De l'Agglomération de Besançon) qui assiste la C.A.G.B. dans l'élaboration du Plh dans la réalisation d'un diagnostic du marché local du logement, diagnostic partagé entre les partenaires de l'Habitat.

En ce qui concerne les études confiées à des prestataires extérieurs, et en particulier celle confiée à l'OLAP, l'AUDAB assiste la Personne Responsable du Marché, en l'occurrence, la C.A.G.B.. L'AUDAB sera amenée dans le cadre de son programme de travail 2002 à réaliser le suivi de cette mission et à intervenir plus particulièrement dans la phase 2 pour l'appui à la rédaction des fiches thématiques et la phase 3 pour l'appui à la l'émergence des enjeux.

### **Composition du comité technique**

Des groupes de travail intermédiaires seront également organisés avec un comité technique (CAGB, DDE - DRE, DR INSEE, Ville de Besançon, AUDAB, ADIL, Conseil Général, Conseil Régional, Association Régionale des HLM, Agence Foncière du Doubs) afin :

- d'apporter des réponses aux questions des chargés de mission des études, de suivre la direction des études et éventuellement de les recadrer et d'évaluer leur degré de progression,
- de préparer les comités de pilotage en matière notamment de proposition d'orientations et du plan d'actions,

### **Les prochaines étapes sont :**

### **Comités de pilotage / comités techniques / commission habitat**

Au regard de la lourdeur de l'organisation des comités de pilotage, il est proposé de limiter ces réunions aux moments clés pour

- ✓ 22 mai 2002 : ⇒ Rendu intermédiaire Etude Caron  
Comité technique à 14 h  
Commission habitat à 18 h 30
  
- ✓ 26 juin 2002 : ⇒ Rendu Etude Caron  
: ⇒ Définition des approfondissements thématiques OLAP  
Comité technique à 10 h -12 h  
Comité de pilotage à 16 h
  
- ✓ début juillet 2002 : ⇒ Réunions « constructeurs de maisons individuelles »  
(date à définir) Comité technique auquel seront invités les membres de la  
commission Habitat
  
- ✓ 10 septembre 2002 : ⇒ Rendu des approfondissements thématiques OLAP  
Comité technique à 14 h  
Commission habitat à 18 h 30
  
- ✓ 2 octobre 2002 : ⇒ Rendu final OLAP  
: ⇒ Diagnostic général (AUDAB)  
: ⇒ 1<sup>er</sup> définition des orientations du Plh  
Comité technique à 14 h  
Commission habitat à 18 h 30
  
- ✓ 19 novembre 2002 : ⇒ Approbation du PLH  
Comité technique à 14 h  
Comité de pilotage à 16 h  
Commission habitat à 18 h 30

### **Réunions avec les partenaires**

- Mise en place de rencontres avec les partenaires associés au Plh : en priorité (CG25, CR F-C) et autres (CAF, CLCCI, CRL F-C, 4 bailleurs, ARHLM, HDL)

Objectifs : évaluation de leurs actions au cours du précédent PLH et du PLH en général, leurs politiques territoriales engagées ou à venir qui nous permettra en particulier de préciser les sujets complémentaires à investiguer (personnes âgées...)

- ✓ 24 et 25 avril 2002 : ⇒ rendez-vous à prendre

### 3 Montage de réunion d'information - concertation de secteurs auprès des élus

Il est proposé de faire des 3 séries de réunions par secteurs, réunions d'information - concertation avec les maires par secteur (6 : nord, sud, Est, Ouest, Besançon, Plateau) :

- ✓ 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet : : ⇒ Sensibilisation au logement social, explication de cas concrets de montage d'opérations avec visite de terrain et ressenti les élus - débats

Partenaires : CAGB, DDE, Ville de Besançon, HDL, Bailleurs, CDC + AUDAB

*(à compléter en fonction des interventions)*

- ✓ Semaine du 2 - 6 septembre 2002 : ⇒ présentation du diagnostic et réflexions sur les enjeux à décliner en objectifs Plh + idées d'outils à mettre en œuvre

Partenaires : CAGB, DDE, Ville de Besançon, OLAP, ADIL, Bailleurs + AUDAB

*(à compléter en fonction des interventions)*

- ✓ 1<sup>er</sup> trimestre 2003 : ⇒ consultation des communes sur le projet de PLH

Partenaires : CAGB, DDE, Ville de Besançon, ADIL, Bailleurs + AUDAB

*(à compléter en fonction des interventions)*

Autres partenaires : Conseil Général, Conseil Régional, CAF, CCAS, Chef de projet PDALPD... cf. comité de pilotage

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide ces propositions d'organisation de la démarche de concertation avec les partenaires et les élus des communes pour l'élaboration du nouveau PLH.**

Pour extrait conforme,

Le Président